PORTRAIT

Jean-François Thibon : CHANDOLAS, LA COMMUNE QUI A SAISI L'OCCASION

Une rencontre au congrès des maires, six mois pour décider, *et une boucle d'autoconsommation pour tous les bâtiments communaux*

350 kWc
d'ombrières au Verdal

500 MWh
produits par an

Chandolas · Ardèche

Maire de Chandolas



Photo transmise par la mairie de Chandolas

Chandolas · 547 habitants

Chandolas, 547 habitants, dans le sud de l'Ardèche. Octobre 2023, congrès des maires aux Vans : Jean-François Thibon y croise Cyprien Audibert, ingénieur commercial chez Solarhona. Six mois plus tard, le conseil municipal retient une offre. Le parking du Verdal porte aujourd'hui ce que Solarhona présente comme la première boucle d'autoconsommation collective du sud de l'Ardèche.

350 kWc
en 4 rangées d'ombrières

500 MWh
par an : la consommation de 225 personnes

45 %
d'autoproduction espérés

20 ans
d'engagement de la commune

LE VERDAL, ENTRE LES VIGNES



Quatre rangées d’ombrières.

Elles couvrent le parking du site, avec sa salle polyvalente, sa bibliothèque et ses ateliers d’artisans d’art.

© Solarhona

Le déclic

UNE RENCONTRE AUX VANS

Après le congrès, le maire en reparle avec l'ingénieur et avec son adjoint à la voirie et aux travaux. Le moment tombe bien : les conseils municipaux débattent des zones d'accélération des énergies renouvelables, et la commune veut rénover le site du Verdal, avec sa salle polyvalente, sa bibliothèque et ses ateliers d'artisans d'art.

> « C'était une opportunité, et nous avons décidé de la saisir. »
>
> *Jean-François Thibon*

Le projet

SIX MOIS POUR DÉCIDER

En février 2024, la commune publie un appel à manifestation d'intérêt. Elle veut produire de l'énergie verte, toucher une redevance, étudier l'autoconsommation, améliorer le confort du parking, et répondre à l'obligation de couvrir les parkings. En avril, le conseil retient Solarhona.

La commune prend en charge le terrassement et le réseau pluvial. Solarhona s'occupe du reste : études, Enedis, urbanisme, raccordement, construction. La centrale est mise en service le 13 octobre 2026.

« Quand une opportunité concilie transition énergétique, intérêt économique et cadre de vie, il faut savoir la saisir. »

Jean-François Thibon · maire de Chandolas



Les habitants

DES QUESTIONS, PAS DE FRONT

> « Un projet ne fait jamais l'unanimité. Mais nous n'avons pas eu d'opposition frontale, simplement des questions auxquelles nous avons répondu. »
>
> *Jean-François Thibon*

Le conseil municipal se prononce à huit reprises au fil du projet. Toutes les délibérations sont votées à l'unanimité, sauf la première, qui lance l'appel à manifestation d'intérêt : avis favorable, deux abstentions, aucune voix contre. Les autorisations d'urbanisme sont traitées très vite. Les délais viennent plutôt de la validation par Enedis pendant les études. Sur le chantier, un adjoint compétent et des entreprises locales facilitent les choses.

Ce que ça a changé

UN REVENU, DE L'OMBRE, DES ÉCONOMIES

Le bail emphytéotique rapporte un revenu annuel. Une partie du terrain ombragé est réservée à un espace d'activité lié à la salle, l'autre sert de parking.

Tous les bâtiments communaux entrent dans un contrat d'autoconsommation collective, et la commune s'engage pour 20 ans. L'étude de ses consommations laisse espérer plus de 45% d'autoproduction : 22 MWh sur 48.

TOUS SOLAIRES

VU DU CIEL

En service depuis le 13 octobre 2026.

Une partie du terrain ombragé est réservée à un espace d'activité lié à la salle, l'autre sert de parking.

© Solarhona

Le message aux maires voisins

UNE FENÊTRE QUI SE REFERME

> «Nous sommes aujourd'hui très satisfaits, et je ne saurais que conseiller à une commune voisine, dans la même situation, de faire de même.»
>
> *Jean-François Thibon*

> «Malheureusement, je crains que pour une centrale de cette taille, les conditions qui ont permis sa réalisation ne soient plus d'actualité.»
>
> *Jean-François Thibon*

La raison, selon lui : la baisse des tarifs de rachat, avec l'évolution des coûts et des conditions économiques, rend aujourd'hui la rentabilité d'un projet de cette taille beaucoup plus difficile.

Chandolas

FUN FACTS

- L'installation produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 225 personnes, soit environ 40 % de la population de Chandolas.
- Le site accueille des ateliers d'artisans, la bibliothèque municipale et la salle polyvalente.
- Entre le congrès et le vote du conseil : six mois. Entre le congrès et la mise en service : trois ans.

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : réponses écrites de Jean-François Thibon, 4 novembre 2026 ; commune de Chandolas ; Solarhona ; INSEE. Texte et citations soumis à sa validation.